

Municipalité de la
Commune de Duillier

Préavis N° 15/2021
au Conseil communal

Transformation du site scolaire
Crédit d'investissement de CHF 130'602.- pour travaux
préparatoires

Déleguée municipale
Mme Claudine Vanat Gachet

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Préambule

En juin dernier, le Conseil approuvait le préavis N° 03-2021 relatif au financement des prestations d'un mandataire pour l'élaboration et la conduite de la procédure des marchés publics dans le cadre de la transformation du site scolaire de Duillier par l'ajout de salles de classes et l'intégration de l'UAPE dans les mêmes locaux.

Le besoin en nouveaux locaux scolaires étant urgent, la Municipalité a demandé au mandataire choisi, l'entreprise IEC SA, de débiter la procédure dans les meilleurs délais.

La 1^{ère} phase du processus consiste dans l'établissement d'un cahier des charges qui servira de base aux appels d'offres. Ce cahier des charges décrit les conditions à remplir, conditions qui sont dictées, entre autres, par les normes de construction et de sécurité en matière scolaire et par l'implantation sur le site choisi.

Notre mandataire a contacté des entreprises spécialisées dans différents domaines et leur a demandé des offres de prestations pour l'établissement des documents qui permettront de rédiger le cahier des charges et feront partie du dossier de mise à l'enquête.

Ces montants feront partie des coûts de construction finaux et seront amortis comme tels, mais ils doivent être validés à ce stade de la procédure et font donc l'objet du présent préavis.

Budget

Date de l'offre	Entreprise	Domaine	Prix TTC
26.08.21	HSE Conseils	Diagnostic amiante	3'206.-
30.08.21	Cad Design	Architecte	14'000.-
30.08.21	AD Engineering	Ingénieur en électricité	9'693.-
01.09.21	FLK Ingénieurs	Ingénieur civil	58'000.-
06.09.21	Ingénierie CVC Sàrl	Ingénieur chauffage, ventilation et sanitaire	25'703.-
A venir	A définir	Etude géotechnique et expertise AEAI	20'000.-
Total			130'602.-

Remarques :

1. Des entreprises locales ont été approchées pour l'établissement de ces offres. Elles ont majoritairement décliné la proposition, soit en raison des délais, soit parce que leur participation aux travaux préparatoires leur interdit de participer par la suite aux travaux de réalisation.
2. Les prestations des entreprises ci-dessus seront facturées à la tâche.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre, les décisions suivantes :

vu le préavis municipal N° 15/2021 relatif à l'obtention par la Municipalité d'un crédit d'investissement de CHF 130'602.- pour les travaux préparatoires dans le cadre de la transformation du site scolaire,

vu le rapport de la Commission de Gestion et des Finances

ouï les conclusions du rapport de la Commission précitée,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

le Conseil communal de Duillier décide

1. d'adopter le préavis municipal N° 15/2021 relatif à l'obtention par la Municipalité d'un crédit d'investissement de CHF 130'602.- pour les travaux d'étude préparatoires dans le cadre de la transformation du site scolaire,
2. de financer cette opération par la trésorerie courante,
3. d'amortir cet investissement sur 20 ans.

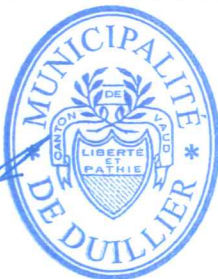
Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 6 septembre 2021 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Michel Peytregnet



La Secrétaire



Laurence Bodenmann